

LA DÉFENSE
DES DROITS
DE L'HOMME

Les femmes invisibles

Elena Hourdin Solovieff

Lycée Hector-Berlioz,
Vincennes

Elle s'appelle Caroline, elle a 23 ans. Tous les jours elle erre avec son chien entre les parkings, les gares, la rue. Cela va faire maintenant cinq ans, cinq ans de rue. Après une enfance passée de familles d'accueil en foyers. La rue l'a fait vieillir. Elle a peur des agressions qui peuvent surgir à tout instant. Ses seules protections : la crasse et la dissimulation de toute féminité. Elle n'a rien, ni bras, ni regard pour la réconforter, seule, sans abri. Petit à petit elle s'éloigne, aspirée par la nuit.

On ne meurt pas de faim dans la rue, mais on meurt de solitude et de violence.

Maryse. Maryse, elle, a 71 ans. Tous les soirs, elle s'endort sur les bancs de la gare de Lyon. Cette femme âgée et malade ne touche qu'une maigre retraite qui ne lui permet pas de se loger. Elle ne sait où aller pour se faire soigner. Et par dignité, elle ne révèle pas sa situation à son entourage. La dignité est, selon ses mots, quelque chose de précieux, de magnifique. C'est la seule chose qui lui reste.

On ne meurt pas de faim dans la rue, mais on meurt de solitude et d'absence de soin.

Pour Anna, 51 ans, cela fait trois ans qu'elle est à la rue. Elle a d'abord perdu son travail puis son logement. Trois jours par semaine, elle court jusqu'à l'aéroport d'Orly pour pouvoir se doucher gratuitement. Elle court pour trouver à manger à la Croix-Rouge, aux Restos du cœur, au Secours populaire. Elle court pour avoir accès à un hébergement d'urgence. Mais parce qu'elle trouve le plus souvent porte close, c'est dans un parking qu'elle passe ses nuits.

On ne meurt pas de faim dans la rue, mais on meurt de solitude et d'épuisement.

Et puis, il y a cette femme, cette femme qui se trouve toujours au même endroit, dans un des couloirs du métro parisien, entre le RER A et la ligne 1 à Nation. Cette femme que je croise chaque jour. Je ne pourrais pas vous dire son prénom. Mais je connais sa silhouette et j'imagine son visage, celui d'une femme fatiguée, d'une femme qui a tout vu, usée par la vie. Tous les jours, elle est là, impassible. Tous les jours, je passe devant elle sans oser la regarder, comme gênée d'avoir droit à une vie décente. Une vie qui lui est, à elle, refusée. Tous les jours passent devant elle des centaines de Parisiens pressés. Et elle, invisible, car dans cette routine infernale, personne ne la voit. Personne. Et puis un mardi, elle n'est plus là. Et la seule trace de son existence, un carré plus clair que le reste du sol, seule empreinte de ce qu'elle a été, un espace vide dans le métro, entre la ligne 1 et le RER A.

On ne meurt pas de faim dans la rue, mais on meurt de solitude et d'indifférence.

Invisibles par crainte d'être agressées,
Invisibles par honte d'être à la rue,
Invisibles par l'absence de nos regards.

Parce qu'elles sont invisibles, on pourrait croire que des Caroline, des Maryse ou des Anna, il y en a peu. Et pourtant, deux sur cinq sans-abri adultes sont des femmes. C'est-à-dire 30 000 femmes en France, dont 7 000 dans les rues de Paris.

30 000 femmes qui vivent dehors ; enfermées dehors.
30 000, un chiffre derrière lequel se cachent des vies, des visages,
des histoires.

Alors, je n'affirme à aucun moment qu'être un homme sans abri est facile, mais toutes vous diront qu'être ce qu'elles sont, qu'être une femme dans la rue est une double peine. L'accès aux soins et à une hygiène décente est quasi-impossible. Ne vous êtes-vous jamais demandé comment une femme à la rue fait lorsqu'elle a ses règles ? Comment elle satisfait ses besoins les plus naturels ? Comment peut-elle se changer en toute sécurité afin de conserver une apparence convenable ?

Ajouté à cela que le dispositif d'urgence reste conçu pour les hommes : il existe trop peu de centres d'accueil spécialement dédiés aux femmes. Alors que les centres mixtes, eux-mêmes, restent, malheureusement, des lieux de danger et de violence. Et puis, la rue, c'est la loi du plus fort, et dans ce combat, la femme ne gagne jamais. Certains hommes les considèrent comme sans droit et en usent comme à leur bon vouloir. Les violences physiques et sexuelles sont régulières.

Mesdames, Messieurs, je vous le demande, comment en sommes-nous arrivés à une telle barbarie ? Qu'avons-nous fait de la justice sociale ? De notre solidarité ? De notre exigence de dignité ? Comment, dans notre pays, peut-on encore accepter aussi facilement la situation de ces 30 000 femmes ?

N'avons-nous pas, à la sortie des temps les plus obscurs, proclamé :

- Que « *tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits [...] et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité* » ?

Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

- Que « *nul ne sera soumis [...] à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* » ?

Article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

- Que « *toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être* » ?

Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Sans oublier que la loi française, en application de l'article 16 de notre Code civil, doit interdire toute atteinte à la dignité de chacun.

- Ou encore que le préambule de notre Constitution¹ dispose que (10) : « *La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement* » ?

¹ Il s'agit en réalité du préambule de la Constitution de 1946, confirmé par le préambule de la Constitution de 1958. [N.D.E.]

Alors y aurait-il deux France ? Une France où ces droits sont garantis et respectés et une autre où ils sont systématiquement violés ? Parce que ces femmes n'ont pas de toit, elles n'auraient pas de droits ?

Je refuse de l'accepter.

Je refuse d'accepter que des femmes par dignité se dissimulent.

Je refuse d'accepter que des femmes par sécurité se cachent.

Alors oui, je dénonce ces monstres, ces lâches qui profitent de leur vulnérabilité pour les abuser. Honte à eux !

J'interpelle les municipalités qui ont installé ces mobiliers urbains anti-SDF dans de nombreuses villes de notre pays.

J'interpelle les sénateurs qui, le 28 novembre dernier, ont permis la suppression des avantages fiscaux favorisant la mise à disposition de logements pour les associations d'accueil aux sans-abri.

J'interpelle l'État qui accepte encore de laisser, en 2018, en France, des personnes, des femmes, dans une telle précarité.

Et j'en reviens à moi, à nous, à notre indifférence que je condamne tout autant. Nous qui détournons le regard devant ces femmes, par peur, par gêne, par culpabilité ou par honte d'accepter l'inacceptable. Par honte de ne rien faire.

Alors souvenons-nous des paroles de l'Abbé Pierre qui disait : *« On ne peut pas, sous prétexte qu'il est impossible de tout faire en un jour, ne rien faire du tout. »*

Je réclame donc la mise en place d'un plan national pour faire en sorte que plus aucune femme, ni hommes d'ailleurs, ne vive dans la rue.

Et dans l'immédiat, agissons pour que les droits de l'homme, qui sont aussi, ne l'oublions pas, ceux de la femme, soient respectés. Afin de leur rendre leur voix, leurs droits, leur dignité et qu'elles redeviennent des citoyennes françaises à part entière. Demandons plus de moyens pour des structures d'accueil réservées à ces femmes. Parce qu'elles sont dans une situation plus fragile, créons un dispositif de loi spécifique pour les femmes de la rue. Saluons et favorisons les actions des citoyens, des

associations et des mairies qui s'engagent, car il y en a. Et ces actions doivent être valorisées et encouragées.

Et surtout, dès demain, non, dès ce soir à la sortie de cette salle, tendons la main, regardons-les, pour que Caroline, Maryse, Anna et toutes les autres cessent, enfin, d'être invisibles.